



## Green Docks Gennevilliers : Ce n'est pas une vraie infrastructure multimodale !

Proposé par le promoteur international Goodman, spécialiste de la logistique, ce projet, serait implanté à Gennevilliers sur un terrain d'Haropa-Port, Etablissement public qui gère les équipements portuaires du Havre, de Rouen et de Paris.

Les maires de ces villes portent, dans l'opacité, l'idée d'une métropole du Havre à Paris. Ils poussent à la réalisation de ce gigantesque entrepôt routier sur les berges de la Seine fonctionnant 24 h sur 24. Dans une démarche libérale et autoritaire, comme pour la métropolisation, le Grand Paris Express ou encore le futur "héritage" des JOP2024, ils agissent sans véritable concertation ni réponse aux interpellations des citoyens, de leurs associations et des villes voisines impactées.

Faire le choix du développement économique, moderniser et mieux localiser les entrepôts est nécessaire. Mais ce nouvel équipement destiné, en partie, à une population parisienne plus ou moins aisée, adepte du e-commerce, des achats en ligne et de la livraison à domicile, serat-il vraiment le "transport du dernier kilomètre" remplaçant avantageusement des entrepôts plus lointains ou bien contribuera-t-il à renforcer l'envahissant et antisocial phénomène Amazone mortel pour le commerce de proximité ?

Comment parler de "port multimodal" quand seulement 15% du trafic induit sera fluvial, les 85% restant alourdissant l'encombrement des routes par de nouveaux camions.

Et pourtant, il existe sur le port des voies ferrées qui pourraient contribuer au ferroutage (remorques sur wagons).

Àvec ce projet les Maires confortent le "tout camion", ils le renforcent dans un secteur d'Îlede-France déjà saturé et pollué.

Pour répondre aux cris d'alerte des chercheurs du GIEC face aux catastrophes environnementales, au risque de millions de réfugiés climatiques et appliquer réellement les choix de la COP 21 de 2015 au Bourget, il est indispensable d'utiliser en priorité les transports décarbonés (fluvial, ferré, vélo cargo pour les livraisons).

Ce bâtiment pharaonique est démesuré : 90 000 m2, 600 m de long, 35 m de haut en bord de Seine ! Il ne serait pas sans conséquence sur la biodiversité, sur la continuité et la tranquillité écologique pour la faune (53 espèces) et la flore. La trame environnementale, bleue, verte et noire (bruit et lumière nocturne) serait ainsi affectée. C'est une menace directe pour la zone Natura 2000 et la réserve ornithologique de l'Ile-St-Denis. L'impact sur un îlot de fraîcheur si indispensable face au dérèglement climatique serait important. C'est l'opposé des objectifs d'intérêt général, d'insertion urbaine et paysagère annoncés. Le partage avec les activités de loisirs, de promenade est remis en cause.

Les mesures annoncées, matériaux biosourcés, géothermie, une ferme urbaine de 1,7 ha sur le toit,11 000 m2 de panneaux photovoltaïques, sont du greenwashing pour faire admettre un projet qui ne répond pas aux besoins de services et de structures de proximité des populations.

Le MNLE apporte son soutien aux nombreuses mobilisations pour une logistique durable et multimodale respectant l'environnement et le cadre de vie des humains et du vivant en général.

Pantin, le 12 janvier 2023